

POLITIQUE RSE

Depuis 1829 Leborgne conçoit et fabrique en France des outils à main dédiés aux professionnels pour le Bâtiment, le Jardin et la Coupe du Bois proposant une offre de produits de qualité, innovants, ergonomiques, et respectueux de l'environnement.

L'entreprise Leborgne est le fruit de plusieurs générations d'hommes et de femmes qui par leur travail et leur expertise ont accompagné le développement de la marque au fil des années, et fait perdurer son savoir-faire.

La qualité de notre design produit, l'innovation tournée vers les besoins des utilisateurs, notre volonté de préserver notre environnement et la santé de nos salariés comme de nos utilisateurs, la création de filières d'approvisionnement éthiques et responsables avec nos partenaires et fournisseurs, notre engagement pour un développement durable sont les valeurs que nous partageons au quotidien avec l'ensemble de nos parties prenantes et notre écosystème.

C'est parce que nous croyons que ce sont les hommes et les femmes de l'entreprise qui au quotidien véhiculent nos valeurs et forgent notre identité, que nous nous investissons depuis plus de 10 ans dans une démarche RSE volontaire.

La RSE est une démarche de progrès qui pousse l'entreprise à améliorer ses performances environnementales, sociétales et économiques.

Nous pouvons partager avec vous ces engagements et les résultats concrets de nos actions mises en œuvre – en voici les 4 axes majeurs :

- ✓ Axe 1 : Réduire l'empreinte carbone de nos sites et de nos outils
- ✓ Axe 2 : Des outils durables, au service de la sécurité de nos utilisateurs
- ✓ Axe 3 : Des outils fabriqués dans nos usines, en France et en Europe
- ✓ Axe 4 : Impliquer nos équipes dans le développement de l'entreprise et garantir un cadre de travail favorable

POLITIQUE RSE

<p>Dimension économique : Pérenniser notre activité sur nos sites de Savoie, en valorisant la fabrication locale par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'augmentation des volumes, - notre présence commerciale et - l'élargissement de l'offre produits et services répondant aux besoins de nos clients et des utilisateurs 	<p>Développement économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Privilégier les produits ayant une longue durée de vie, et pouvant être réparés. - Réduire le gaspillage dû à la non-qualité. - Créer des partenariats avec nos fournisseurs et nos clients dans la durée. - Intégrer l'avis utilisateurs dans la conception et l'amélioration de notre offre produit. - Impliquer l'ensemble du personnel LEBORGNE pouvant effectuer des achats à notre démarche des achats responsables.
<p>Dimension sociale/Humaine : Augmenter l'implication de nos salariés et partager avec eux des valeurs d'entreprise responsable. Poursuivre le développement et la commercialisation de produits prévenant les risques sur la santé des utilisateurs par la gamme Nanovib ®.</p>	<p>Progrès social et droits de l'Homme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter le droit du travail - Offrir un cadre et des conditions de travail sécuritaires et épanouissantes - Inciter nos fournisseurs à avoir une démarche RSE et à approuver notre charte achats RSE. - Inciter nos fournisseurs à auto-évaluer leur démarche RSE par un organisme reconnu. - Privilégier l'emploi local via nos fournisseurs et prestataires, encourager l'emploi de personnes en situation de handicap ou en cours de réinsertion sociale.
<p>Dimension environnementale : Poursuivre le management environnemental de nos sites Savoyards et de nos sous-traitants, Réduire l'impact de nos produits, de notre organisation et soutenir la protection de la nature avec le développement de notre gamme NaturOvert ®. Maintenir la certification environnement ISO 14001 et PEFC -FSC pour nos manches bois. Mesurer notre empreinte carbone et mettre en place des actions visant à la réduire.</p>	<p>Protection de l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la part de matières premières recyclées ou issues d'une exploitation durable. - Promouvoir l'éco-conception, la réparabilité et la recyclabilité de nos produits en fin de vie. - Réduire la quantité d'emballages et améliorer leur recyclabilité. - Bannir l'utilisation de substances nocives ou dangereuses. Filtrer et retraiter nos émanations. - Poursuivre la transformation de notre process industriel pour réduire notre consommation de ressources énergétiques.

La Rochette, le 20/11/2023

Florence HOCQ,
Directrice Générale